



Digne-les-Bains, le 31 juillet 2017

71^{ème} Corso de la Lavande de Digne-les-Bains : restrictions de la circulation

Pour assurer la sécurité du 71^{ème} Corso de la Lavande de Digne-les-Bains, du 4 au 8 août 2017, différentes mesures de restriction de la circulation seront appliquées, notamment :

- **Interdiction de circuler pour les poids-lourds de plus de 3.5 tonnes sur l'axe Val de Durance – Vallée de l'Ubaye, aux dates et heures indiquées :**
 - . vendredi 4 août de 21h00 à 23h30
 - . dimanche 6 août de 13h00 à 18h00
 - . lundi 7 août de 19h00 à 24h00
 - . mardi 8 août de 21h00 à 23h30

- **Durant les feux d'artifice du vendredi 4 août et du mardi 8 août, fermeture totale à la circulation :**
 - . des deux ponts : le Grand Pont et le Pont Beau de Rochas.
 - . du tronçon de la pénétrante entre le rond-point Michaël Baghioni et Yann Simeoni et le rond-point des Insurgés.

